



35 rue du Docteur Chambige
63430 Pont du Château
Tél : 0658597361

Email : excellence.formation63@gmail.com
www.helenedermostyle.fr

Conditions générales de vente

- 1.1. Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités, ainsi que les conditions de vente et de prestation de services selon lesquelles Excellence Formation fournit les services à son client.
- 1.2. Toutes les offres de produits et de prestations de services proposées par Excellence Formation sont soumises aux présentes Conditions Générales de Vente et aux lois en vigueur.
- 1.3. Veuillez lire attentivement les présentes Conditions Générales de Vente, les télécharger (et/ou les imprimer), et en conserver une copie.
- 1.4. Des produits ou services peuvent stipuler des "Conditions supplémentaires", en complément des présentes "Conditions Générales de Vente".
- 1.5. En cas de contradiction entre les "Conditions supplémentaires" et des présentes "Conditions Générales de Vente", les "Conditions supplémentaires" prévaudront les conditions du produit ou du service concerné.

2. Acceptation des Conditions Générales de Vente

- 2.1. Le Client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de Commande, des présentes conditions générales de vente et déclare expressément les accepter sans réserve. Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre Excellence Formation et son client, les deux parties les acceptant sans réserve.
- 2.2. Le simple fait de passer une commande, vaut acceptation de la part du client, sans réserve ni aucune condition, des présentes "Conditions Générales de Vente".
- 2.3. Excellence Formation est susceptible de modifier à tout moment les "Conditions Générales de Vente" ou "Conditions supplémentaires". Toute modification sera mise à jour sur le site web et notifiée au client par e-mail avant le démarrage de toute demande de prestation. Le client pourra notifier son refus d'acceptation de ces modifications dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de notification. En conséquence, le contrat entre les deux parties sera annulé, et aucune réclamation du client ne sera acceptée.
- 2.4. Le client ne pourra accepter les présentes "Conditions Générales de Vente" • si le client n'a pas l'âge légal requis pour conclure un contrat avec Excellence Formation • si le client n'est pas le client final ou destinataire direct de l'offre de Rachel-N • si la législation française l'interdit au client.



3. Définitions Les présentes "Conditions Générales de Vente" comportent les termes suivants :

- 3.1. Excellence Formation désigne le prestataire établi *35 rue du Docteur Chambige 63430 Pont du Château France Immatriculé au registre du commerce d'Auvergne*
Siren : 85212008800012 numéro de formateur 84630523263 auprès du préfet de la région Auvergne.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.
- 3.2. "Client" désigne toute personne physique ou morale signataire d'un bon de commande sous format papier ou électronique.
- 3.3. "Fournisseur" désigne toute personne physique ou morale auprès de laquelle Excellence Formation souscrit tout contrat dont l'objet est en rapport direct ou indirect avec ses prestations.
- 3.4. "Prestations" désigne l'ensemble des prestations de toute nature effectués par Excellence Formation pour le compte du client.
- 3.5. Excellence Formation fournit ses prestations uniquement sur la base des Conditions Générales de Vente.
- 3.6. Les formations débutent après réception et validation du règlement du client, pour la prestation prévue.
- 3.7. Excellence Formation propose une assistance technique gratuite par e-mail uniquement, SMS ou messages privés via Facebook. Ce service est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00, sauf en période de congé d'Excellence Formation.
- 3.8. Les réponses d'Excellence Formation ne sont que des avis qui n'engagent que le prestataire. Le client reconnaît que la mise en pratique ou l'exécution de ces avis par le client lui-même peuvent avoir des conséquences non désirées. Le client reconnaît également qu'Excellence Formation n'est pas responsable des actions entreprises par le client, directement ou indirectement, quel que soit la nature, les méthodes employées ou la technologie utilisée.

4. Engagement d'Excellence Formation

- 4.1. Excellence Formation s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens et de temps, à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à la mise en œuvre d'un service d'une qualité conforme aux usages de la profession et à l'état de l'art.



5. Engagement du client

5.1. Le client s'engage à mettre tout en œuvre afin de fournir les informations nécessaires pour le bon déroulement de la formation ou de toute autre prestation.

5.2. Le client assure qu'il est titulaire de son diplôme d'hygiène et salubrité qui l'autorise à la pratique du maquillage permanent.

5.3. Le client déclare et garantit l'exactitude des informations communiquées à Rachel-N aux fins de la validation de la commande, et des informations à publier.

6. Commande

6.1. Avant acceptation de toute commande, Excellence Formation envoie par e-mail au client un devis et les présentes Conditions Générales de Vente.

6.2. La commande est effectuée par l'intermédiaire d'un devis daté et signé par le client, et de l'acceptation des Conditions Générales de Vente.

6.3. La commande devient effective dès lors que la société Excellence Formation reçoit le devis daté et signé par le client, et accompagné du montant prévu indiqué sur le devis.

6.4. Le délai de validité de la commande, ainsi que le montant demandé sont stipulés dans le devis.

6.5. Sans nouvelle de la part du client, à la date d'expiration de la commande, 1 mois avant la date prévue de formation cette dernière est implicitement annulée.

6.6. Excellence Formation se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel existerait un litige antérieur.

6.7. Les suppléments éventuellement commandés à une période ultérieure doivent faire l'objet d'une nouvelle commande, donc d'un nouveau devis.

7. Tarif et facturation

7. 1. La facturation des prestations Excellence Formation est basée sur les tarifs en vigueur, ou selon l'offre faite par Excellence Formation.

7.2. Les tarifs sont exprimés en prix net TTC, et en euro.

7.3. Un acompte de 30% (trente pour cent), non remboursable, de la totalité de la somme due, est exigé pour les formations

7.4. La formation n'est possible que si le client a réglé la totalité de la somme due de la prestation facturée à son arrivée le jour de celle-ci.



7.5. Le paiement peut s'effectuer par chèque bancaire ou postal, ou carte bleue en euro, libellé à l'ordre de : Excellence Formation. Le client indiquera le numéro de la facture au dos du chèque.

7.6. Le compte du client sera débité dès réception de son paiement à l'adresse suivante : Excellence Formation 35 Rue du Docteur Chambige 63430 Pont du Château France.

7.7. Pour un autre mode de règlement, le client devra consulter Excellence Formation.

7.8 En cas d'annulation 5 jours avant le début de la formation, le stagiaire s'engage à solder la totalité de sa formation à Excellence Formation.

8. Retard de paiement

8.1. En application des lois en vigueur, des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date limite de règlement figurant sur la facture, dans le cas où le montant dû est payé après cette date. Une majoration de 10% de ce montant est alors appliquée sans aucune autre forme de préavis.

8.2. En cas de retard ou d'incident de paiement, Excellence Formation se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations ou de restreindre la fourniture des services. Le fait de suspendre les prestations n'exonère pas le client du paiement de la totalité du montant dû et des majorations appliquées.

8.3. Au-delà de 30 (trente) jours de retard de paiement, Excellence Formation se réserve le droit d'ignorer toute demande ou commande ultérieure du client, et d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre du client pour non-paiement. Au montant dû, seront ajoutés les frais de procédures.

8.4. Excellence Formation se réserve le droit de bloquer ses services à un client qui ne respecterait pas ses obligations de paiement, ou le droit d'annuler tout contrat, sans formalité, de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte.

9. Délais de livraison

9.1. Les délais de livraison sont fixés en accord avec le client selon le contrat, sous réserve que ce dernier fournisse les informations et éléments nécessaires dans les temps fixés par le cahier des charges.

10. Résiliation

10.1. Excellence Formation se réserve le droit de résilier le contrat, sans formalité, de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte, en cas de violation d'une des clauses des Conditions Générales de Vente.



10.2. Le client dispose de la faculté de procéder à tout moment, par lettre recommandée avec accusé de réception, à la résiliation de tout ou partie du contrat, sous réserve d'un délai de 30 (trente) jours avant la date de la formation. A défaut, le client sera redevable de plein droit du montant de la prestation engagée.

10.3. Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français. En cas de différend sur l'interprétation et l'exécution des présentes, et à défaut de solution amiable, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux compétents de Clermont-Ferrand.

11. Confidentialité

11.1. Chacune des parties s'engage à ne pas transmettre d'informations confidentielles concernant l'autre partie à tout tiers sans son accord préalable écrit.

11.2. Sont considérées comme informations confidentielles, tout document, et savoir-faire dont chacune des parties pourrait avoir eu connaissance de l'autre, à l'occasion de l'exécution d'un contrat.

11.3. Ne sont pas concernées par cette obligation de confidentialité les informations tombées dans le domaine public.